

Mesdames, Messieurs.

Le Sgen-CFDT a bien conscience de la gravité de la situation actuelle et la difficulté dans laquelle se trouvent nos collègues, les personnels administratifs, les cadres, et plus largement la communauté éducative, nos élèves et leurs familles ne nous a pas échappé.

À l'heure du grand chamboulement sanitaire et social que provoque le Covid19, certains semblent découvrir que les services publics français fonctionnent grâce à la volonté de leurs agents qui pallient les manques permanents d'effectifs et de moyens mais cela n'empêche pas l'Etat de réglementer les congés de ses agents sans concertation ou négociation avec les organisations syndicales, contrairement à ce qu'il exige dans le privé. Où est l'unité que prônait encore notre président lundi ? Encore une fois notre employeur ne respecte pas les règles qu'il impose aux autres et la CFDT dénonce cette méthode et les décisions prises.

Alors que chacun au sein de l'Éducation nationale semble se repérer à l'aveugle, nous nous retrouvons à découvrir de nouvelles directives à chaque déclaration du ministre dans les médias. Que peut-on répondre lorsque nous sommes interpellés sur les déclarations du 27 mars de Jean-Michel Blanquer selon qui « au vu des situations exceptionnelles, aucune fermeture de classe en milieu rural n'aurait lieu sans l'accord du maire » ? Certes à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles et en l'occurrence, nous ne pouvons que nous réjouir des suspensions de fermetures mais nous y voyons surtout une mesure politicienne en vue des prochaines élections sénatoriales où les maires des communes rurales ont un poids important. Nous ne pouvons tolérer ces balbutiements qui minent la bonne volonté de chacun et entraînent des surcroûts de travail pour tous, et en particulier pour vos services. Et au risque de jouer les "monsieur plus", nous ne pouvons que constater que l'abondement des moyens n'est pas suffisant : nous ne pouvons pas nous satisfaire, notamment, de la fermeture de 7 postes de "plus de maîtres" qui auraient particulièrement profiter aux élèves qui décrochent en cette période.

En cette période floue, où les hashtags sont plus présents que la volonté d'accompagner les collègues sur le terrain (#nationapprenante ou encore plus récent #vacancesapprenantes) et où les mots malheureux fauchent régulièrement les bonnes volontés (#fraises), nous interrogeons cette organisation bégayante de l'enseignement à distance qui a essentiellement reposé sur les épaules des enseignants et plus encore des directeurs d'école. Que pouvons-nous comprendre à ces injonctions contradictoires : restez chez vous mais maintenez le lien avec les familles, déplacez-vous pour éditer et remettre les documents aux familles puis répondez à l'enquête flash pour charger la Poste de distribuer les documents... Ou de ces remontrances sur le RGPD suivies de l'usage par notre ministre d' un site qu'il nous déconseille pour répondre en vidéo-conférence aux questions d'élèves ? Ou encore de faire pendant les vacances, à distance, ce que l'on a pas réussi à faire pendant 5 semaines auprès des élèves qui ont décroché, faute d'accès au numérique souvent ? Nous nageons dans les paradoxes. Nous nous y noyons.

Les collègues ont dû chercher des alternatives. Certes, ces alternatives ne sont pas irréprochables, mais ce qui est inattaquable et remarquable, c'est la volonté de tous les collègues de maintenir le lien entre l'école et les familles. Toutefois, et c'était le sens de la lettre adressée par nos organisations syndicales et la FCPE au Ministre de l'Education, le Sgen-CFDT demande que soit reconnu l'impossibilité de faire acquérir à tous les élèves de nouvelles notions par l'enseignement à distance. Faut-il vraiment rappeler qu'enseigner est un métier qui s'apprend et ne s'improvise pas ? Les parents ne sont pas enseignants. Le ministre semble enfin avoir acté que l'enseignement à distance n'a fait qu'aggraver les inégalités entre les élèves, inégalités que notre système éducatif

renforcent déjà fort bien en période normale comme nous le montre régulièrement les enquête PISA. Faut-il rappeler que nos voisins Belges ont choisi de ne faire que du renforcement des notions déjà vues en période de confinement ? Que nos voisins Allemands ont interdit les classes virtuelles si tous les élèves sans exception ne pouvaient pas se connecter ?

L'annonce présidentielle d'une « rentrée progressive » à partir du 11 mai nous interroge. Dans son message daté du 16 avril, notre ministre précise que cette rentrée se fera en concertation avec les organisations syndicales, les collectivités et les représentants des familles. Le Sgen-CFDT prendra toute sa part dans ces concertations. Nous vous faisons part déjà de quelques unes de nos inquiétudes, sans rentrer dans les détails :

- Les collectivités auront-elles les moyens d'assurer le nettoyage, la désinfection des locaux et des transports ? Pourront-elles fournir savon, serviette en papier en quantité suffisante ?
- Comment protéger les AVS-AESH en général, les enseignant-e-s de maternelle en particulier, qui sont, de fait de leur public, en contact avec les enfants ?
- Y aura-t-il des masques et du gel hydroalcoolique ?

Notre inquiétude est d'avant tout de garantir la santé de tous les agents du service public, de l'éducation nationale et des collectivités territoriales, de nos élèves et par ricochet de leur famille respectives. Si ces conditions de sécurité ne sont pas réunies, le Sgen-CFDT ne peut souscrire à une réouverture le 11 mai.

Pour finir, le Sgen-CFDT dénonce qu'un CTA, malgré notre demande, n'ait pas été convoqué par la rectrice pour évoquer la répartition de la dotation supplémentaire de 50 postes pour l'académie Bourgogne. C'est un véritable déni de dialogue social.